

# Fiche de données de sécurité

MICRO  
MEASUREMENTS  
AVPG Brand

## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom du Produit M-Bond 300 Resin  
Code du produit. Non applicable  
Identificateur de formule unique (IFU) Non applicable  
Forme nano Le produit ne contient pas de nanoparticules.

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Adhésif/Produits d'étanchéité  
Usages déconseillés Rien d'autre que ce qui précède.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH  
Tatschenweg 1  
74078 Heilbronn  
Deutschland  
Téléphone +49 (0) 7131 39099-0  
Fax +49 (0) 7131 39099-229  
E-mail (personne compétente) mm.de@vpgsensors

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence + 33 (0)1 45 42 59 59 Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine  
Tél. d'urgence (00-1) 703-527-3887 CHEMTRAC (24 hours)  
Langues parlées All official European languages.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### 2.1.1 Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 3; H226  
Asp. Tox. 1; H304  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
STOT SE 3; H335  
Repr. 1B; H360  
STOT RE 1; H372  
Aquatic Chronic 3; H412

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

Nom du Produit M-Bond 300 Resin

Pictogramme(s) de Danger



Mention(s) d'Avertissement

DANGER

# Fiche de données de sécurité



## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

Contient:

Styrene; Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free; Cobalt bis(2-ethylhexanoate)

Mention(s) de Danger

H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mention(s) de mise en garde

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260: Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P331: NE PAS faire vomir.

Information supplémentaire

EUH208: Contient: Cobalt bis(2-ethylhexanoate) Peut produire une réaction allergique.

## 2.3 Autres dangers

Rien de connu

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances - non applicable.

### 3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

| Identité chimique de la substance     | %W/W      | n°CAS       | N°CE      | No. D'Enregistrement d'REACH | Classification des dangers   |
|---------------------------------------|-----------|-------------|-----------|------------------------------|--|
| Styrène                               | 30 - < 50 | 100-42-5    | 202-851-5 | Aucun attribué               | Flam. Liq. 3; H226<br>Asp. Tox. 1; H304<br>Skin Irrit. 2; H315<br>Eye Irrit. 2; H319<br>Acute Tox. 4; H335<br>STOT SE 3; H335<br>Repr. 2; H361d<br>STOT RE 1; H372 (Oreilles)<br>Aquatic Chronic 3; H412 |
| Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free | 1 - < 5   | 112945-52-5 | 601-216-3 | Aucun attribué               | Skin Irrit. 2; H315<br>Eye Irrit. 2; H319<br>STOT SE 3; H335   |
| Cobalt bis(2-ethylhexanoate)          | 0.5 - < 1 | 136-52-7    | 205-250-6 | Aucun attribué               | Skin Sens. 1A; H317<br>Eye Irrit. 2; H319<br>Repr. 1B; H360<br>Aquatic Acute 1; H400<br>Aquatic Chronic 3; H412  |

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

# Fiche de données de sécurité

MICRO  
MEASUREMENTS  
AVPG Brand

## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

### RUBRIQUE 4: Premiers secours



#### 4.1 Description des premiers secours

##### Protection individuelle du premier sauveteur

Inhalation

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Assurer une ventilation adéquate. Déconseillé aux femmes enceintes. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche.

Contact avec la peau

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir libres les voies respiratoires Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Appliquer la respiration artificielle seulement dans le cas où le patient ne respire pas, ou sous contrôle médical. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête en dessous des hanches pour prévenir l'aspiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Risques mortels en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Peut produire une réaction allergique.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Traitement symptomatique.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Comme approprié pour combattre un feu environnant. De préférence, éteindre l'incendie avec de la mousse, de l'anhydride carbonique ou de la poudre chimique.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Dioxyde de carbone et Monoxyde de carbone. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme. Si on chauffe, les récipients fermés peuvent éclater par explosion.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

# Fiche de données de sécurité



## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Assurer une ventilation adéquate. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Dans des espaces restreints, égouts, etc., les vapeurs peuvent s'accumuler pour former des mélanges explosifs avec l'air. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage S'assurer du port d'une protection individuelle convenable (y compris protection respiratoire) pendant l'enlèvement des déversements. Contenir les déversements. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Utiliser de l'eau pulvérisée pour rabattre les vapeurs. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Ne pas absorber à l'aide de sciure ou d'autres matières absorbantes combustibles. Transférer dans un conteneur pour élimination. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Eliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Voir Rubrique: 8, 13
- 6.4 Référence à d'autres sections

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Ne pas remplir, vider ou manipuler à l'aide d'air comprimé.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Mise à la terre et liaison équivalente du récipient et du matériel de réception. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.  
température de stockage Ambiente Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 25.  
Temps limite de stockage Stable dans les conditions normales.  
Matières incompatibles Tenir à l'écart de: cuivre, alliage de cuivre, Laiton et Les catalyseurs de polymérisation tels que les composés peroxy ou azo, les acides forts, les alcalins, les agents oxydants et les sels de métaux.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Voir Rubrique: 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

| Substance | N° CAS   | VLEP-8h |                   | VLCT (ou VLE) |                   | Observations | TMP No. | FT No. | Année |
|-----------|----------|---------|-------------------|---------------|-------------------|--------------|---------|--------|-------|
|           |          | ppm     | mg/m <sup>3</sup> | ppm           | mg/m <sup>3</sup> |              |         |        |       |
| Styrène   | 100-42-5 | 23.3    | 100               | 46.6          | 200               | R2, *(13)    | 84      | 2      | 2016  |

Source : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

\* : Risque de pénétration percutanée

# Fiche de données de sécurité

MICRO  
MEASUREMENTS  
VPG Brand

## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

### 8.1.2 valeur limite biologique

Non fixé

### 8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé

### 8.2 Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. Ou Utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

Utiliser des systèmes de ventilation anti-étincelles, un équipement antidéflagrant agréé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque.

Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.

#### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau



#### Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants. Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile

#### Protection de corps:

Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire



une protection respiratoire n'est pas nécessaire si la pièce est bien ventilée. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux supérieurs à la valeur limite d'exposition sur le lieu de travail est probable. Si l'utilisation d'un respirateur filtrant s'avère appropriée, choisissez le EN141 ou le EN405, type B. Recommandés: Type de filtre A (EN141) et Type de filtre P2 (EN143). Disposer d'un appareil respiratoire autonome ou d'un masque respiratoire à adduction d'air lors de l'utilisation de ce produit.

Risques thermiques

non applicable

#### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# Fiche de données de sécurité



## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

|   |  |
|---|--|
| État physique   | Liquide  |
| Couleur   | opaque couleur d'ambre   |
| Odeur   | âcre   |
| Point de fusion et point de congélation   | -30°C (Styrène)  |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition                         | 146°C (Styrène)  |
| Inflammabilité  | Aucune donnée disponible   |
| Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité | Limites d'inflammabilité (Supérieure) (%v/v): 6.1 (Styrène)<br>Limites d'inflammabilité (Inférieure) (%v/v): 1.1 (Styrène) |
| Point éclair  | 32°C [Closed cup/Coupe fermée]   |
| Température d'auto-inflammation   | 490°C (Styrène)  |
| Température de décomposition  | Aucune donnée disponible   |
| pH  | Aucune donnée disponible   |
| Viscosité, cinématique  | Aucune donnée disponible   |
| Solubilité  | Insoluble dans l'eau.  |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)  | non applicable   |
| Pression de vapeur  | 6.7 hPa (Styrène)  |
| Densité et/ou densité relative  | 1.08 +/- 0.04 @ 25°C (Eau = 1)   |
| Densité de vapeur relative  | 3.6 (Air = 1) (Styrène)  |
| Caractéristiques des particules   | non applicable   |

### 9.2 Autres informations

|                        |  |
|------------------------|--|
| Propriétés explosives  | Non Explosif                                       |
| Propriétés comburantes | Non comburant (oxydant).                           |
| Seuil olfactif         | 0.2 ppm (Styrène)                                  |
| Taux d'évaporation     | 0.49 (Styrène) (BuAc = 1)                          |
| Viscosité              | 450 - 600 cps @ 25°C (Brookfield Résultat du test) |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

|      |                                      |  |
|------|--------------------------------------|--|
| 10.1 | Réactivité                           | Stable dans les conditions normales.   |
| 10.2 | Stabilité chimique                   | Stable dans les conditions normales.   |
| 10.3 | Possibilité de réactions dangereuses | Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et de retour de flamme.<br>Contrôler le produit stocké pour compenser les pertes d'inhibiteurs. Ceci peut se produire: Polymérisation Dangereuse. Polymérisation exothermique violente susceptible d'être initiée par chauffage ou en présence de catalyseurs. L'augmentation de la pression peut être rapide. |
| 10.4 | Conditions à éviter                  | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 65 (Polymérisation Dangereuse).  |
| 10.5 | Matières incompatibles               | Tenir à l'écart de: cuivre, alliage de cuivre, Laiton et Les catalyseurs de polymérisation tels que les composés peroxy ou azo, les acides forts, les alcalins, les agents oxydants et les sels de métaux.   |
| 10.6 | Produits de décomposition dangereux  | Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Oxydes de carbone et Hydrocarbures.  |

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Fiche de données de sécurité



## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

|  |  |
|--|--|
| Inhalation   | Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.<br>Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                        |
| Contact avec la peau   | Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 20 mg/L (Vapeur)<br>Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.                              |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                                  | Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour.<br>Mélange: Skin Irrit. 2: H315: Provoque une irritation cutanée.   |
|  | Styrène Skin Irrit. 2; H315: Provoque une irritation cutanée.<br>EU Classification harmonisée  |
| Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free  | EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA<br>Skin Irrit. 2; H315: Provoque une irritation cutanée.   |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                          | Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage >1300 Notificateurs<br>Mélange: Eye Irrit. 2: Provoque une sévère irritation des yeux.   |
|  | Styrène Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux.<br>EU Classification harmonisée   |
| Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free  | Résultat du test: Irritant pour les yeux. Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA   |
| Cobalt bis(2-ethylhexanoate)   | Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux.<br>Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage >1300 Notificateurs<br>Eye Irrit. 2; H319: Provoque une sévère irritation des yeux.          |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                               | Résultat du test: Irritant pour les yeux. (OECD 405) Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA  |
| Cobalt bis(2-ethylhexanoate)   | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. EUH208: Contient: Cobalt bis(2-ethylhexanoate) Peut produire une réaction allergique.                                  |
|  | Skin Sens. 1: H317: Peut provoquer une allergie cutanée.<br>Result: Positif - Sensibilisant (OCDE 429)   |
|  | EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA  |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>                              | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  |
| <b>Cancerogénité</b>   | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>   | Mélange: Repr. 1B; H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  |
| Cobalt bis(2-ethylhexanoate)   | Repr. 1B; H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.<br>NOAEL: 30mg/kg/day,<br>EU Dossier d'inscription auprès de l'ECHA   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>  | Mélange: STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires.  |
|  | Styrène STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires.<br>EU Sommaire des paramètres d'inscription auprès de l'ECHA: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.<br>EU Classification harmonisée |
| Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free  | STOT SE 3; H335: Peut irriter les voies respiratoires.<br>Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage >1300 Notificateurs  |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b> | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  |
|  | Styrène STOT RE 1; H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: (oreilles)<br>EU Classification harmonisée                                       |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  |
|  | Styrène Asp. Tox. 1; H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.<br>Viscosité, cinématique 0.77 mm²/s @ 25 °C  |

# Fiche de données de sécurité



## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

|  |   |
|--|---|
| <b>11.2 Informations sur les autres dangers</b>            | EU Dossier d'inscription auprès de l'ECHA   |
| <b>11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien</b> | Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères. |
| <b>11.2.2 Autres informations</b>                          | Aucune  |

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

|  |   |
|--|---|
| <b>12.1 Toxicité</b>                                     | Mélange: Aquatic Chronic 3; H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br><b>Styrène</b> Aquatic Chronic 3; H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>Chronique Toxicité: NOEC (21d) (Daphnia magna) mg/l 1.01<br>Chronique Toxicité: NOEC (21d) (Algae) mg/l 0.28<br>EU Classification harmonisée; EU Dossier d'inscription auprès de l'ECHA |
|  | Cobalt bis(2-ethylhexanoate) Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>Chronique Toxicité: NOEC (28d) (Daphnia magna) 350mg Co/L<br>Chronique Toxicité: NOEC (28d) Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) 2100mg Co/L  |
|  | Aquatic Acute 1; H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.<br>Toxicité aiguë: LC50: 0.8 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) – 85 (Danio rerio)<br>EU Dossier d'inscription auprès de l'ECHA   |
| <b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>                 | Aucune information sur le mélange lui-même.<br><b>Styrène</b> Facilement biodégradable.   |
|  | Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free Aucune donnée disponible  |
|  | Cobalt bis(2-ethylhexanoate) La biodégradation n'est pas pertinente pour métaux et substances inorganiques.   |
| <b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>                 | Aucune information sur le mélange lui-même.<br><b>Styrène</b> Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 74   |
|  | Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free Aucune donnée disponible  |
|  | Cobalt bis(2-ethylhexanoate) La substance a un faible potentiel de bioaccumulation.   |
| <b>12.4 Mobilité dans le sol</b>                         | Aucune information sur le mélange lui-même.<br><b>Styrène</b> L'adsorption vers les solides sera limitée.   |
|  | Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free Aucune donnée disponible  |
|  | Cobalt bis(2-ethylhexanoate) La substance est supposée avoir une faible mobilité dans le sol.   |
| <b>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>        | Pas classé comme PBT ou vPvB.   |
| <b>12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien</b> | Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.  |
| <b>12.7 Autres effets nocifs</b>                         | Rien de connu   |

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

|  |  |
|--|--|
| <b>13.1 Méthodes de traitement des déchets</b> | Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.<br>Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets) HP3, HP4, HP5, HP10, HP14 |
| <b>13.2 Indications diverses</b>               | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.  |

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

ADN

IMDG

IATA/OACI

# Fiche de données de sécurité



## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

|      |  |   |   |   |   |
|------|--|---|---|---|---|
| 14.1 | Numéro ONU ou Numéro d'identification                            | UN 1133                                     | UN 1133                                     | UN 1133                                     | UN 1133                                     |
| 14.2 | Nom d'expédition des Nations unies                               | ADHESIVES<br>Containing<br>flammable liquid | ADHESIVES<br>Containing<br>flammable liquid | ADHESIVES<br>Containing<br>flammable liquid | ADHESIVES<br>Containing<br>flammable liquid |
| 14.3 | Classe(s) de danger pour le transport                            | 3   | 3   | 3   | 3   |
| 14.4 | Groupe d'emballage   | III   | III   | III   | III   |
| 14.5 | Dangers pour l'environnement                                     | Non applicable                              | Non applicable                              | Non classé comme Polluant Marin.            | Non applicable                              |
| 14.6 | Précautions particulières à prendre par l'utilisateur            | Voir Rubrique: 2                            |   |   |   |
| 14.7 | Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Aucune information disponible.              |   |   |   |
| 14.8 | Indications diverses   | Aucune information disponible.              |   |   |   |

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1 Règlements de l'UE

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°.

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive]

Notice explicative sur la limite d'occupation:

À observer:

Sans restriction

P5c

Valeur de COV:

| Valeur de COV %W/W | Temperature | Méthode |
|--------------------|-------------|---------|
| 3 - 5              | 20 °C       | calculé |

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

#### 15.1.2 Directives nationales

##### Allemagne

Classe risque aquatique (WGK)

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Classe de danger pour l'eau 2 (Classification interne)

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:** Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

#### References:

Inventaire européen de la classification et de l'étiquetage pour Silica, Amorphous, Fumed, Cryst.-Free (CAS No. 112945-52-5),

Classification(s) harmonisée(s) pour Styrene (CAS No. 100-42-5).

Dossier d'inscription auprès de l'ECHA pour Cobalt bis(2-ethylhexanoate) (CAS No. 136-52-7), Styrene (CAS No. 100-42-5).

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS)

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

|  |                             |
|--|-----------------------------|
| Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) | Procédure de classification |
|--|-----------------------------|

# Fiche de données de sécurité



## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

|   |   |
|---|---|
| Flam. Liq. 3; H226  | Point éclair [Open cup/Coupe ouverte] Résultat du test/<br>Point/Intervalle d'ébullition (°C) |
| Asp. Tox. 1; H304   | Calcul du seuil, estimé Viscosité   |
| Skin Irrit. 2; H315   | Calcul du seuil   |
| Eye Irrit. 2; H319  | Calcul du seuil   |
| STOT SE 3; H335   | Calcul du seuil   |
| Repr. 1B; H360  | Calcul du seuil   |
| Aquatic Chronic 3; H412   | Calcul récapitulatif  |
| EUH208: Contient: Cobalt bis(2-ethylhexanoate) Peut produire une réaction allergique. |   |

### LÉGENDE

|       |  |
|-------|--|
| ADR   | Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route                          |
| ADN   | Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures            |
| BCF   | Facteur de bioconcentration (FBC)  |
| CLP   | Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges |
| DNEL  | Niveau dérivé sans effet (DNEL)  |
| EU    | Union européenne   |
| EC    | Communauté européenne  |
| ECHA  | Agence européenne des produits chimiques   |
| EN    | Norme européenne   |
| EC50  | Concentration avec effet; 50 %   |
| IATA  | International Air Transport Association  |
| ICAO  | Organisation de l'aviation civile internationale   |
| IMDG  | Marchandises dangereuses dans le transport maritime international  |
| IMO   | International Maritime Organization  |
| LC50  | Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée   |
| LD50  | Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée  |
| LTEL  | Valeurs limites d'exposition à long terme  |
| NOAEC | Concentration sans effet nocif observé   |
| NOEC  | Concentration sans effet observé   |
| OECD  | Organisation de Coopération et de Développement Économiques  |
| PBT   | Persistant, Bioaccumulable et Toxique  |
| PNEC  | Concentration prédictive sans effet  |
| REACH | Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques                                     |
| RID   | Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses                           |
| TWA   | Valeur d'exposition moyenne pondérée   |
| STEL  | Valeur limite d'exposition à court terme   |
| vPvB  | très Persistant et très Bioaccumulable   |
| UN    | Organisation des Nations unies   |
| VOC   | Composés organiques volatils   |

### Classification des dangers / Code de classification:

Flam. Liq. 3; Liquide inflammable, Catégorie 3

Asp. Tox. 1; Toxicité par aspiration, Catégorie 1

Acute Tox. 4; Toxicité aiguë, Catégorie 4

Skin Irrit. 2 ; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2

Skin Sens. 1 ; Catégorie Sensibilisation cutanée 1

Eye Irrit. 2; Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2

STOT SE 3; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Repr. 1B; Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B

STOT RE 1; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

Exposition répétée STOT rép., Catégorie 1

Aquatic Acute 1; Danger pour l'environnement aquatique, aigu, Catégorie 1

### Mention(s) de Danger

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332: Nocif par inhalation.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

# Fiche de données de sécurité



## M-Bond 300 Resin

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008  
(CLP) et 2020/878

[www.vpgsensors.com](http://www.vpgsensors.com)

Date d'édition: 10/01/2023

Date de la Première Édition: 20/03/2012

Version 2.0

Aquatic Chronic 3; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,  
Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208: Contient: Cobalt bis(2-ethylhexanoate) Peut produire une réaction allergique.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

### Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



## Legal Disclaimer Notice

Vishay Precision Group, Inc.

### Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at [vpgsensors.com](http://vpgsensors.com).

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.